

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19051 - 74ÈME ANNÉE

Visite ministérielle en Guyane, aucune séquence prévue sur le projet de forage pétrolier

Pétrole en Guyane : la France n'applique pas l'Accord de Paris



Plate-forme pétrolière : voici le type d'installation qui sera implanté au large de la Guyane avec l'accord du gouvernement français. Cela contribuera à aggraver le changement climatique. (photo Erik Christensen)

Mardi, Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la Transition écologique, commencera une visite officielle en Guyane. Au cours de son séjour de 4 jours, il sera beaucoup question des énergies renouvelables, avec notamment la pose de la première pierre d'une centrale produisant de l'électricité à partir de la biomasse. Pourtant, c'est au large de la Guyane que la France a autorisé des forages qui pourraient déboucher sur l'exploitation de pétrole. C'est-à-dire l'opposé de l'Accord de Paris.



A La Réunion, les centrales thermiques pourront continuer à fonctionner après 2022.

La Guyane est un territoire touché par une grave crise sociale comme La Réunion. Comme notre île, c'est également un pays fort de nombreux atouts en termes de biodiversité et d'énergies renouvelables. Ce sont ces questions qui seront à l'ordre du jour d'une visite ministérielle la semaine prochaine. Sébastien Lecornu, secrétaire d'État à la Transition écologique, s'y rendra de mardi à vendredi.

Sur la question de la biodiversité, le gouvernement a accepté d'intégrer dans le programme une question qui fait débat : l'orpaillage. La Guyane contient en effet des ressources en or, mais cette exploitation se fait dans des zones à la biodiversité très riche, et fragiles. Une séquence consacrée au survol de sites légaux d'orpaillage est prévue, ainsi qu'une rencontre avec les associations de protection de l'environnement.

Mais il est un sujet capital sur lequel rien n'est prévu. Il touche pourtant directement la compétence du membre du gouvernement en visite. C'est le projet d'exploitation pétrolière au large de la Guyane.

Notre région concernée

Récemment, le gouvernement français a fait voter une loi interdisant la recherche de pétrole en France. Ce texte vise à mettre la législation

française en conformité avec l'Accord de Paris, qui oblige les États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et donc leur consommation de charbon, de pétrole et de gaz.

Mais le champ d'application du texte voté se limite à la France. Il rend possible la poursuite d'un projet de forage pétrolier au large de la Guyane.

Il va sans dire que si du pétrole est exploité, c'est pour le vendre afin qu'il soit consommé. La principale conséquence, ce sera des émissions de gaz à effet de serre à cause de la consommation de cette énergie fossile.

Ceci démontre donc que Paris ne met pas en œuvre une politique visant à appliquer l'accord mondial de lutte contre le réchauffement climatique. En effet, si la France voulait réellement faire de la diminution des émissions de gaz à effet de serre une priorité, son gouvernement aurait interdit toute nouvelle exploitation d'énergie fossile sur le territoire de la République.

Le projet d'exploitation de pétrole en Guyane est inquiétant pour notre région. La France y administre en effet des territoires qui pourraient abriter des ressources sous-marines en hydrocarbures. Cela concerne les Îles Éparses et Mayotte notamment. Des compagnies pétrolières prospectent en Afrique de l'Est, et le gouvernement comorien a bon espoir de faire de son pays un exportateur de pétrole. Les Îles Éparses et

Mayotte se situent dans ce secteur. Si une ressource potentielle est identifiée dans une zone sous administration française, il y a fort à craindre que Paris n'ait la même attitude qu'en Guyane : autoriser l'exploitation pétrolière.

Autonomie énergétique de La Réunion compromise

Cette menace s'accompagne d'une mesure dérogatoire accordée aux exploitants de centrales thermiques au charbon et au fuel à La Réunion. Alors qu'en France, ce type d'installation sera interdit en 2022, ce ne sera pas le cas ici. Lors de la présentation du Livre bleu pour l'Outre-mer, Paris a même précisé que les subventions aux centrales thermiques cesseront en 2030. Ce qui veut donc dire que l'autonomie énergétique de La Réunion est bien compromise.

En 2001, sous l'impulsion de Paul Vergès, la France avait adopté une loi faisant d'elle un des pays les plus avancés en matière de lutte contre le changement climatique. La loi Vergès faisait en effet de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, et mettait en place un outil au service de cette politique, l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique). 14 ans plus tard, la France accueillait la Conférence internationale sur le climat qui allait déboucher sur un événement historique : l'adoption de l'Accord de Paris. Un an plus tard, l'Accord de Paris est entré en vigueur, il s'applique donc désormais aux États et la France doit mettre sa législation en conformité. Le projet de forage pétrolier en Guyane et le maintien de centrales thermiques charbon-fuel à La Réunion montrent que les actes ne suivent pas.

M.M.

Edito

Les États-Unis champions du monde de l'ingérence dans les affaires d'autres États

Aux USA, une campagne est menée pour destituer Donald Trump. Une enquête est menée sur la base de soupçons de l'implication de la Russie dans la dernière élection présidentielle qui a vu la victoire du milliardaire. Le résultat du sommet d'Helsinki entre le président des États-Unis et celui de la Russie a accentué la vigueur de la campagne. Outre l'opposition, des membres du parti qui soutient Donald Trump s'y sont mis.

Il est pourtant un fait incontestable. Quelle que soit la tendance politique au pouvoir à Washington, les dirigeants des États-Unis se sont toujours illustrés par leur volonté de vouloir s'ingérer dans les affaires d'autres pays. C'est une constante depuis que les USA se sont affirmés comme une grande puissance au 19e siècle. Cela a d'abord touché les États du continent américain, puis cela s'est étendu au monde entier. La Syrie est le dernier exemple en date. Les États-Unis ont même bombardé des bases de l'armée syrienne en Syrie, or la Syrie est un État souverain.

Dans un passé pas si lointain, George Bush avait lancé une «croisade» et placé des pays sur «l'Axe du mal». Y figuraient l'Irak, l'Iran, Cuba et la Corée du Nord notamment. Obama a continué cette politique, en ciblant cette fois la Syrie. Concernant Cuba, Washington n'eut de cesse d'essayer de renverser les dirigeants que les Cubains se sont choisis depuis 1959, date de la victoire des révolutionnaires sur les alliés des USA. L'armée des États-Unis occupe même une partie du territoire cubain, la base de Guantánamo. En Irak, l'armée américaine soutenue par l'OTAN a envahi le pays sur la base d'un mensonge proféré à la tribune du Conseil de sécurité de l'ONU. Colin Powell, qui avait alors mené cette charge, a d'ailleurs reconnu dans un livre-mémoire que la guerre contre l'Irak avait été lancée sur la base d'accusations montées de toutes pièces. La guerre a abouti à la mise en place d'un changement de régime.

Ces différentes ingérences sont d'une ampleur bien plus considérable que l'affaire visant Trump.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Billet philosophique : l'actualité de la pensée de Karl Marx

Ho Hai Quang : la critique de l'économie politique par Karl Marx (2)

Voici la 11e partie des exposés présentés le 4 mai dernier à la médiathèque Aimé Césaire de Sainte-Suzanne sur l'actualité de la pensée de Karl Marx à l'occasion du 200e anniversaire de sa naissance. Après les deux parties de l'exposé d'Élie Hoarau, président du Parti Communiste Réunionnais, puis les cinq parties de celui présenté par la philosophe Brigitte Croisier, voici la 4e partie de celui de l'économiste Ho Hai Quang sur l'aspect économique de l'œuvre de Karl Marx.

Pour Marx, critiquer l'économie politique c'est à la fois pulvériser les thèses des économistes "vulgaires", et prendre dans celles des économistes "classiques" (ceux qui cherchent « à pénétrer l'ensemble réel et intime des rapports de production dans la société bourgeoise ») les éléments rationnels pour construire ses propres théories. J'ai choisi de montrer ce second aspect de la critique de Marx à l'aide d'un exemple puisé dans l'œuvre de François Quesnay (1694-1774), grand économiste français, trop peu connu du public.

Le produit net et la plus-value

François Quesnay était « Médecin ordinaire du Roy » Louis XV mais aussi grand propriétaire foncier. La gestion de son domaine l'a conduit à réfléchir sur les questions économiques. Son principal ouvrage est le « Tableau Économique » (1758). Pour Quesnay, seule la Nature — et en particulier la terre — a la capacité de produire plus qu'elle ne reçoit : quand on plante un grain de blé, on obtient un épi qui contient un grand nombre de grains. Partant de ce constat empirique, Quesnay construit une nouvelle théorie économique, la Physiocratie, selon laquelle

- la terre (la Nature) est l'unique source de la richesse, celle-ci étant

conçue comme un ensemble de biens matériels ;

- le « produit net », défini comme la différence entre ce qu'un fermier engage dans la production (salaires + coût des matières premières) et le produit qu'il en tire, est un « don de la Nature » (d'où le terme de Physiocratie = gouvernement de la nature) ;

- l'industrie est une activité "stérile" car elle ne fait que transformer des matières déjà existantes sans en augmenter les quantités physiques.

Quesnay distingue alors trois classes principales : les propriétaires fonciers qui détiennent la terre, les fermiers qui la cultivent et doivent verser une rente aux propriétaires, la classe stérile (industriels et artisans).

Au-delà des erreurs, cette théorie apporte deux progrès notables. D'une part, Quesnay invente le concept de « produit net », dont Marx se servira pour construire celui de « plus-value » qui est la valeur du produit net (cf. « Le Capital » Livre 1 ; tome 3 ; p. 22 et p. 226). D'autre part, contrairement aux mercantilistes qui affirmaient que le profit était créé dans la circulation des marchandises, Quesnay situe son origine dans la PRODUCTION. Il s'agit d'une avancée fondamentale, et Marx montrera que c'est bien à ce niveau que naît la plus-value.

Du Tableau Économique aux schémas de la reproduction du capital

Dans son « Tableau Économique », Quesnay tente aussi de résoudre une question complexe : comment le « produit net » circule entre les classes sociales, et comment les bases de la production sont reconstituées et permettent d'amorcer un nouveau cycle économique. Médecin de profession, Quesnay compare la circulation du « produit net » dans le corps social à celle du sang dans le corps humain. Il bâtit alors un graphique où figurent les trois classes sociales, et représente la circulation du « produit net » (converti en monnaie) entre elles par un réseau de flèches. Le « Tableau Économique » est l'ancêtre de l'actuelle Comptabilité Nationale.

Le graphique de Quesnay correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui un « modèle économique », c'est-à-dire une représentation très simplifiée de l'économie, mais qui permet d'en comprendre le fonctionnement. Pour faire image, une carte routière est, en quelque sorte, un "modèle" : de la réalité, elle ne retient que les éléments (routes et villes) qui permettent de guider les voyageurs d'un point à un autre sans erreur.

D'un grand intérêt, la théorie de Quesnay comporte cependant une limite majeure : certes, elle ex-

plique comment le système économique est reconstitué année après année ; mais cette reconstitution se répète toujours à la même échelle : Quesnay n'arrive pas à expliquer la croissance économique d'un pays, c'est-à-dire l'augmentation progressive du produit national.

C'est ce problème que Marx résout dans le livre II du "Capital" (tomes 4 et 5). La lecture de sa correspondance montre qu'il tente dans un premier temps d'améliorer la représentation graphique de Quesnay. S'apercevant que cette voie aboutit à une impasse, il construit alors les fameux « schémas de la reproduction du capital », qui correspondent à ce qu'on appelle aujourd'hui un « modèle mathématique ».

Dans ces schémas, le système productif d'une économie capitaliste est subdivisé en deux grandes sections : l'une produit des biens de consommation, et l'autre des moyens de production (machines...). Il montre ensuite comment les échanges se font entre ces deux sections et quelles conditions doivent être respectées pour que la reproduction élargie du capital social (c'est-à-dire la croissance économique d'un pays capitaliste) puisse s'effectuer sans crise. Il apparaît alors qu'à cause de la structure même du capitalisme (propriété privée des moyens de production, économie de marché, etc.), ces conditions ne peuvent pas être réunies. C'est pourquoi des crises économiques à répétition y sont inévitables.

(à suivre)

TABLEAU ÉCONOMIQUE.

Objets à considérer; 1^o trois sortes de dépenses; 2^o leur source; 3^o leurs avances; 4^o leur distribution; 5^o leurs effets; 6^o leur reproduction; 7^o leurs rapports entr'elles; 8^o leurs rapports avec la population; 9^o avec l'Agriculture; 10^o avec l'Industrie; 11^o avec le commerce; 12^o avec la masse des richesses d'une Nation

DEPENSES PRODUCTIVES <i>Relatives à l'Agriculture, &c.</i>	DEPENSES DU REVENU, <i>l'Impôt compris, se partagent à la Classe productive et à la Classe Stérile.</i>	DEPENSES STÉRILES <i>Relatives à l'Industrie, &c.</i>
Avances annuelles <i>pour produire un revenu de 2000^l. sont 2000^l.</i>	Revenu <i>Annuel de 2000^l.</i>	Avances annuelles <i>pour les Ouvriers du Peuple Stériles sont 1000^l.</i>
2000 ^l produisent net.....	2000 ^l	1000 ^l
1000 ^l .. 5 .. 3 ^o reproduisent net.....	1000 ^l .. 5 .. 3 ^o	1000 ^l .. 5 .. 3 ^o
500 .. 11 .. 6 ^o reproduisent net.....	500 .. 11 .. 6 ^o	500 .. 11 .. 6 ^o
250 .. 11 .. 6 ^o reproduisent net.....	250 .. 11 .. 6 ^o	250 .. 11 .. 6 ^o
125 .. 11 .. 6 ^o reproduisent net.....	125 .. 11 .. 6 ^o	125 .. 11 .. 6 ^o
62 .. 10 .. 11 reproduisent net.....	62 .. 10 .. 11	62 .. 10 .. 11
31 .. 5 .. 11 reproduisent net.....	31 .. 5 .. 11	31 .. 5 .. 11
15 .. 12 .. 6 ^o reproduisent net.....	15 .. 12 .. 6 ^o	15 .. 12 .. 6 ^o
7 .. 10 .. 3 reproduisent net.....	7 .. 10 .. 3	7 .. 10 .. 3
3 .. 18 .. 2 reproduisent net.....	3 .. 18 .. 2	3 .. 18 .. 2
1 .. 10 .. 1 reproduisent net.....	1 .. 10 .. 1	1 .. 10 .. 1
0 .. 10 .. 6 reproduisent net.....	0 .. 10 .. 6	0 .. 10 .. 6
0 .. 0 .. 9 reproduisent net.....	0 .. 0 .. 9	0 .. 0 .. 9
0 .. 6 .. 11 reproduisent net.....	0 .. 6 .. 11	0 .. 6 .. 11
0 .. 2 .. 6 reproduisent net.....	0 .. 2 .. 6	0 .. 2 .. 6
0 .. 1 .. 3 reproduisent net.....	0 .. 1 .. 3	0 .. 1 .. 3
0 .. 0 .. 8 reproduisent net.....	0 .. 0 .. 8	0 .. 0 .. 8
Total 2000^l .. 5 .. 3^o	Total 2000^l .. 5 .. 3^o	Total 2000^l .. 5 .. 3^o

Il n'est pas nécessaire de s'attacher à l'intelligence de ce Tableau avant la lecture des 7 premiers chapitres, il suffit à chaque chapitre de faire attention à la partie du Tableau qui y a rapport.

In kozman pou la rout

« Donn pa out shat pou vèye la vyann »

Ala in kozman pliské rézonab pars si i fé sa zot i koné kosa v'arivé. Lo shat va fini par pans la vyann lé a li é konm, d'après moin, zot na poin lo sans la propriété dé z'ot, zot va komans par tir z'ot par la dan. Sa la pa vré arienk pou lo shate, sa lé vré galman rant le moun. Té i di pa, dann in tan, désèrtin moun té i vien shèrch lo sal la kantine épi té i obli pa mète inn-dé bon morso la vyann dédan. Fé koz inn-dé pèrsone la travaye dann mézon dann tan : zot téi di pa zot i vol, zot téi di zot i pran. Myé k'sa zot téi di sa sé lo pèyman pou z'ot kouraj. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Spétadyé !

Oté

Sinpa madam Grabar Ketarovic ! Modèst é tou, mé kant mèm danzéré

Mi pans, konm moin, zot la bien gard mésyé Macron apré rogard match fotball épi fé son joli avèk in madam bèk roz, avèk in rob a damyé rouz épi blan-lo bann koulèr son péi. El osi apré rogard match : Inn prézidan La Frans, l'ot prézidant La Croatie. Touzis si lé dé téi manz pa dann mèm z'asyète.

Moin lé sir in pé la trouv sa konm in kékshoz bien : lé dé lé jenn, lo dé lété kosté-kosté, dizon zot lété in pé konm toulmoun rodinèr. Mèm, si moin la bien vi dsi lo fas-book demoun téi vant lo madam pars èl la pran in plas dann l'aviyon chartèr pou vni oir lo match é lo prézidan La frans la pran son l'aviyon partikilyé : demoun la dénons lo prézidan, épi la bate la min pou la prézidant.

Moin pèrsonèl, kan moin téi rogard azot, ala bann zidé téi pass dann mon tête : Macron, prézidan bann rish épi razèr d'pint lo droi bann travayèr épi la pansyon bann rotrété, l'ot moin té i domann sinplomàn, dann mon kèr : « fanm-la la pa in nazi sa ? ». I di èl lé nasyonalis, èl sré pa in pé pliské sa ?

Madam Kolindar Grabar Ketarovic néna in pé bann zidé troubl dsi lo poinnvizé la politik. Dabor èl la zamé kashyète son l'admirasyon pou lo réjime nazi bann oustashi, in réjime la fé in kantité lo mor an parmi bann juif, bann jitan, bann kominis dann in tan réjime-la té i frikote sèryé avèk Hitler. Kan bann kominis avek Tito la pran pouvoir, bann solda nazii la parti kashyète dann l'Autriche é bann titiste la débisk azot é konm zot i pé atann la fé in kantité d'mor dann z'ot ran. La fé in moniman pou z'ot mémoir é madam la prézidante kan èl lété élu, la parti dovan lo moniman pou fé in diskour... Pou in zour dèye pou son péi selon èl.

Lé vré konm prézidant èl na poin in takonn pouvoir mé si èl i rovandik pa son kalité d'nazi, èl lé bien dann l'éstrème droite é dann in ka konmsa in prézidan La frans i doi méfyé. Frote avèk lo shien ou pé gingn lo pis a moins ké ou néna déza. Sinpa fanm-la in ? Modèst é tou ! Mé danzéré kant mèm !

Justin